Avancées 2020

Les différentes étapes :



Une première version de la maquette avait été soumise au comité technique du SAGE en 2019 puis retravaillée.

En raison de la situation sanitaire et du retard pris dans la réinstallation de la CLE, la réunion du comité technique n'a pas été possible pour finaliser le projet de tableau de bord.

Toutefois, la période a permis de tester les indicateurs validés et ceux proposés à l'avis du comité technique. Cette période de tests a mis en évidence les besoins en temps pour la sélection des données et leur traitement afin d'obtenir les résultats attendus en termes de lisibilité et d'interprétation. Ainsi, une version « test » du tableau de bord a été élaborée.

A titre d'exemples, ont été testés :

- Le suivi démographique du bassin : il confirme les estimations prospectives qui avaient été réalisées en 2013 à l'appui du volet « tendances et scénarii ». L'évolution démographique a un impact direct sur l'exploitation de la ressource, notamment en période de pénurie.
- Le nombre de jours d'atteinte des différents seuils aux stations hydrométriques de référence : L'observation du nombre de jours d'atteinte des différents seuils (alerte, alerte renforcée et crise) aux 2 stations hydrométriques de référence permet d'observer la tendance évolutive sur différentes périodes. La méthode diffère de celle de la DREAL dans le sens où ce sont les débits journaliers qui sont observés et non les débits sur 3 jours consécutifs glissants.
- Suivi des niveaux piézométriques des ressources souterraines: deux stations représentatives du bassin ont été retenues: Fleurey, représentative des apports amont, et Messigny, représentative du bassin du Suzon. Les deux stations ont une position stratégique pour suivre le comportement des ressources souterraines notamment exploitées pour l'alimentation en eau de la métropole et des collectivités dépendantes d'achats d'eau en gros.
- Rendements des réseaux d'adduction d'eau potable : L'évolution des rendements des réseaux par collectivité et par sous bassin est un indicateur de la prise en compte locale des objectifs d'économie d'eau. Il permet également d'évaluer la mise en conformité en regard des obligations règlementaires.
 - Sur la base des données collectées dans les rapports sur la qualité des services ou fournies par les collectivités, la mise en forme pour un diagnostic pertinent a été confrontée à plusieurs difficultés liées aux différentes réformes des collectivités, modifiant sur de courtes périodes les périmètres de compétences, aux rapports annuels relativement récents et de disponibilité aléatoire et enfin aux incidents (fuites...) qui sont d'autant plus impactant que le service est de petite taille.
- Sécurisation de l'usage AEP: une carte des interconnexions connues a été réalisée. Elle donne une
 certaine vision des interdépendances entre collectivités. Le test n'a pu être poussé plus loin, mais il sera
 nécessaire de mettre en corrélation les volumes importés ou exportés en perspective avec le
 développement des populations desservies et la situation climatique afin de caractériser les demandes
 en fonction des ressources disponibles.
- L'entretien des cours d'eau : l'entretien des cours d'eau est un indicateur recouvrant plusieurs aspects. Il permet ainsi d'observer la répartition des dépenses sur les différents types de travaux, l'évolution de l'état des ripisylves.

Il restera à définir avec le comité technique le niveau de détails attendu et dans quel objectif.

Les prélèvements

Les volumes prélevables sont répartis en 5 sous-bassins en fonction de la capacité du milieu.

Réduction des prélèvements pour l'alimentation en eau potable en étiage

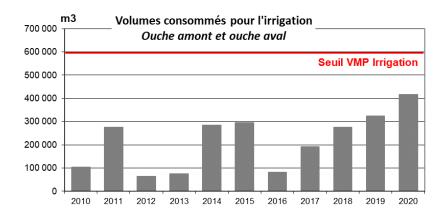
Sources de l'Ouche = Sous-bassin de l'Ouche en amont de Pont d'Ouche



Le suivi du Schéma directeur du SM Chamboux en 2020 a permis d'entrevoir des solutions concrètes pour les maitres d'ouvrages sur les sous-bassins « Ouche amont » et « Vandenesse ». Les besoins ont été calculés pour le respect des volumes prélevables avec notamment la possibilité d'une réduction du prélèvement de la source de l'Ouche en fonction du respect du Débit Minimum Biologique (DMB) qui sera fixé à la station d'Oucherotte (objectif validé en entretien entre les Présidents du SM Chamboux et du SBO).

Le département de Côte d'Or intervient également dans le domaine de la ressource en eau. Un consensus est nécessaire entre le SM de Chamboux et le département pour obtenir des financements de l'Agence de l'eau. Dans l'attente, l'opération pour la réduction des prélèvements à la source de l'Ouche est suspendue.

Les prélèvements pour l'irrigation



Les prélèvements pour l'irrigation font l'objet d'un avis de la CLE en début d'année sur la répartition annuelle. Les prélèvements effectifs sont connus en fin de campagne. On peut constater un écart d'environ 50%, selon les années, entre les demandes et les volumes réellement utilisés.

En 2020, le volume demandé 590 521m³ était similaire aux années précédentes. Le volume consommé a en revanche augmenté en lien avec le

déficit pluviométrique sur toute la période printanière et estivale.

Avec le développement de la demande en produits frais issus du maraîchage, la demande des prochaines années pourrait être amenée à augmenter.

Les besoins des cheptels

Le tarissement des cours d'eau a été préjudiciable à l'abreuvement des animaux à l'herbage, plus particulièrement sur les bassins de l'Ouche amont et de la Vandenesse. La problématique a été régulièrement abordée avec les éleveurs rencontrés sur le terrain et par leurs représentants au cours des réunions de la cellule de veille « sècheresse » animée par la DDT de Côte d'Or : les affluents s'assèchent obligeant les éleveurs à apporter régulièrement de l'eau.

Des pistes de réflexion pour éviter les pompages directs en rivière sont à l'étude dans le schéma départemental. Les solutions envisagées passent par la récupération des eaux des bâtiments d'élevage, mais également la création de retenues captant les eaux de ruissellement des parcelles ou encore la création de puits.

Planification

Le Contrat de travaux Ouche 2019-2020

Afin de ne pas entraver la dynamique initiée au travers de ce premier Contrat de Bassin durant la phase d'élaboration d'une nouvelle procédure, le SBO s'est engagé dans un Contrat de travaux jusqu'en 2020 avec l'Agence de l'Eau RMC.

Ce contrat inscrivait le démarrage de 4 opérations « changement climatique » cofinancées avec la participation de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

- Travaux de restauration d'un espace de liberté à Varanges (opération bonifiée) ;
- Etude de reconnexion d'un méandre à Tart-le-Bas ;
- Etude de restauration physique des anciennes zones de remous à Gissey-sur-Ouche et Velars-sur-Ouche ;
- Etude de restauration physique du Chamban et de ses affluents.

Ce contrat présentait également le financement des opérations d'entretien de la ripisylve 2019 et 2020, en contrepartie des actions de restauration morphologiques prévues, ainsi que le financement des postes et des animations scolaires réalisées par la Fédération de pêche de côte d'Or.

Le montant global de ce contrat est évalué à 1 240 617 €HT pour un montant d'aide de 671 207 €.

Le montant réalisé s'élève à 281 772 €HT avec l'abandon nécessaire des projets les plus importants.

Le bilan financier est présenté ci-après :

		nt ice)		Pré	visionnel			Réalis	sé
Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Année d'engagement (ordre de service)	Montant de l'opération (HT)	Taux d'aide de l'Agence	Taux d'aide de la Région BFC	Contreparties AE	Stade d'avancement	Montant dépensé (HT)	Précision
Opérations	changement climatique								
SBO	Travaux de restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Varanges	2020	725 498 €	Travaux 70 %	Etude 80%	Ambition niveau R3 OS travaux avant le 31/12/2020	2019 : Etude AVP et DLE	30 275 €	Problème géotechnique bouleversant l'économie du projet. Projet arrêté.
SBO	Etude de restauration physique du Chamban et de ses affluents	2020	83 333 €	Etude 50 %	Etude 30%	OS étude avant le 31/12/2020	2020 : Diagnostic et concertation	18 767 €	Etape suivante : Programme d'action début 2020 basé sur les accords de principe des propriétaires
SBO	Etude de reconnexion latérale à l'échelle de plusieurs méandres à Tart-le- Bas + acquisitions foncières	2019-2020	81 190 €	Travaux 50 %	Etude 80%	OS avant le 31/12/2020	2019 : Diagnostic de sol et état initial + concertation	29 251 €	Problème de pollution des sols au niveau du méandre 2 à reconnecter. Projet arrêté .
SBO	Etude de restauration physique des anciennes zones de remous suite à l'abaissement des déversoirs de Gissey et Velars	2019	49 563 €	/	Etude 80%	/	2019-2020 : Diagnostic (dont inventaires), concertation et AVP	19 320 €	Etape suivante : AVP à adapter suite à la sollicitation de chaque propriétaire et exploitant.
	Sous total changemen	nt climatique	939 584 €					97 613 €	

		nt ice)		Prév	isionnel			Réalisé	
Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Année d'engagement (ordre de service)	Montant de l'opération (HT)	Taux d'aide de l'Agence	Taux d'aide de la Région BFC	Contreparties AE	Stade d'avancement	Montant dépensé (HT)	Précision
Autres opér	ations du contrat								
SBO	Programme d'entretien de	2019	120 850 €	20%		Dépôt du DLE du projet de Varanges avant le 31/02/2020	Terminé (tranche 3) DLE Varanges déposé le 31/01/2020	97 040 €	
	la végétation	2020	94 183 €	30%		Engagement de l'étude Chamban avant le 31/12/2020	Terminé (tranche 4) Etude Chamban engagée le 19/05/2020	24 932 €	La tranche 5 a démarré fin 2020.
SBO	Animation contrat de	2019	24 000 €	50%				29 761 €	Salaire et charges des jours d'animations validés
300	bassin	2020	24 000 €	30%				20 381 €	aux tableaux d'objectifs
SBO	Restauration de la ripisylve de la Geline à Tart le Bas	2019-2020	10 000 €		80%		Plantations fin 2019 Première année d'entretien 2020	3 292 €	
Fédération	Animations scolaires et	2019	8 000 €	70%			30 animations	8 753 €	
de pêche 21	(31 animations/an)	2020	8 000 €	70%			0 animations	0€	COVID
SHNA/AFB	Suivi des écrevisses à pattes blanches	2020	12 000 €	Candidature AP Biodiversité 2020				0€	Opération non retenue par l'appel à projet biodiversité 2020
	Sous total autre	s opérations	289 033 €					184 159 €	

Le projet de Contrat de rivière Ouche 2022-2024

Le second semestre 2020 a été dédié aux recherches et à l'élaboration de propositions pour le futur contrat de milieu 2022-2024 :

- analyses photos aériennes anciennes, vérifications terrain, analyse granulométrique,
- recherches biblio (localisation espèces protégées inféodées aux milieux aquatiques)
- échanges avec les partenaires (FDP21, SHNA, LPO, Synd. du Pays de Seine et Tille),
- chiffrages avec recherches de méthodologies de travaux,
- rédaction du rapport de discussion et de fiches par sous-secteurs
- présentations au bureau et au conseil syndical.

Des échanges avec les financeurs principaux (Agence de l'eau RMC et Région BFC) ont permis de connaître les financements potentiels de chaque opération envisagée.

Un rapport de discussion sur les nouvelles orientations possibles à donner aux futures actions du syndicat a été présenté au conseil syndical du SBO le 9 décembre et validé par le bureau du SBO les 3 décembre 2020 et 7 janvier 2021. Celui-ci est accompagné de fiches projets pour les orientations prioritaires. Ces fiches sont elles-mêmes hiérarchisées dans l'optique de la programmation à inscrire jusqu'en 2024 dans le cadre du contrat de bassin.

La synthèse suivante présente les enjeux issus des réalisations passées (2012-2020) puis les enjeux et objectifs à venir tels qu'ils ont été présentés en séance du conseil le 9 décembre 2020.

Enjeux et réalisations 2012-2020

Vandenesse

- → Double objectif PDM d'opération classique et de restauration de grande ampleur sur l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes :
 - Prise de connaissance terrain, concertation infructueuse
 - 3 opérations ponctuelles : recharge sédimentaire, rétrécissement du lit mineur et mise en défens.
- → Objectif PDM pour la gestion des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau :
 - Instrumentation des prises d'eau VNF

Contraintes techniques fortes liées à la présence des infrastructures (canal + A6), facteur limitant de température, incidence des prélèvements méconnue, retard dans la mise en fonctionnement des mesures de débits sur les prélèvements.

Ouche amont

→ Objectif PDM de mise en place des modalités de partage de la ressource en eau :

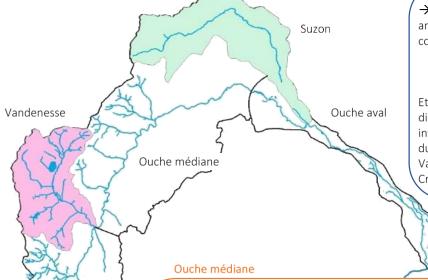
Ouche

amont

- Installation d'une station hydrométrique à Oucherotte
- Définition du DMB en aval de Bligny-sur-Ouche
- → Objectif PDM de réalisation d'une étude de définition d'un programme d'action sur le Chamban
 - Etude en cours avec forte concertation. Très peu de retours favorables, programme d'action défini en fonction.

Suzon

Coupe ponctuelle de Renouée + Etude engagée hors contrat dans le cadre de Natura 2000 pour le maintien de la biodiversité inféodée au Suzon.



Ouche aval

- → Objectif PDM de restauration de grande ampleur sur l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
 - 1- Espace de liberté à Varanges
 - 2- Reconnexion méandre à Tart-le-Bas

Etude de gestion des crues, acquisitions foncières, diagnostics de sols, modélisations des aléas, inventaires de la biodiversité, étude de définition du projet de restauration d'un espace de liberté à Varanges. Travaux de diversification en lit mineur à Crimolois et Neuilly-lès-Dijon

pollution des sols des anciens méandres et à la nécessaire prise en compte du risque inondation.

→ Objectif PDM de restauration de la continuité longitudinale sur les secteurs classés en liste 2 :

- 1- 12 ouvrages de Veuvey au Lac Kir
- 2- La Gironde et l'Arvo

Etudes sur tous les ouvrages puis travaux d'abaissement des déversoirs de Gissey et Velars-sur-Ouche suivis d'une étude pour la restauration des anciennes zones de remous.

- → Préservation des écrevisses à pattes blanches : Diagnostic des populations les plus à risque et travaux de mise en défens sur la Creuse.
- → Définition d'un programme de restauration de l'Arvo (morphologie et continuité. Concertation infructueuse.

Manque d'auto-ajustement de l'Ouche suite aux abaissements de déversoirs sur l'Ouche.

Contraintes techniques et financières fortes liées à la

Beaucoup de concertation infructueuse pour la mise en défens de l'Arvo et des secteurs à écrevisses.

→ Gestion durable de la ripisylve et libre écoulement : Interventions pluriannuelles d'entretien de la ripisylve sur l'Ouche, la Vandenesse et le ruisseau de Commarin, le Suzon, les ruisseaux d'Antheuil et la Geline.

Enjeux et objectifs 2021-2024

Objectifs prioritaires A uniquement

Vandenesse

→ Double objectif PDM d'opération classique et de restauration de grande ampleur sur l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes : Pas d'action proposée en priorité A en raison des facteurs limitants.

→ Suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches (Secteurs Vandenesse et Ouche médiane) + concertation locale avec partenariat SHNA.

(Accompagnement Région : 80%)

→ Informer, anticiper les enjeux liés au Castor (veille)

Suzon

Partenariat avec le Syndicat Mixte du Pays de Seine et Tilles, structure porteuse de l'animation Natura 2000 pour la caractérisation des assecs. Partenariat éventuel à développer sur d'autres thématiques qui seront soulevées dans le cadre de l'étude en cours.



Ouche médiane

Ouche aval

- → Amélioration de la qualité morphologique par la diversification des habitats en lit mineur.
- 7 actions dont 4 prioritaires entre Neuilly et Fauverney
- → Amélioration de la connectivité latérale
- 2 actions de reconnexion de bras mort à Echenon, hors enjeux inondation
- 1 reconnexion d'un affluent (la Chartreuse)

(Accompagnement AE-Région : 50% -30%)

Ouche amont

- → Objectif PDM de mise en place des modalités de partage de la ressource en eau :
 - Poursuite de la concertation pour la mise en place des volumes maximums prélevables et l'adaptation des prélèvements au respect du DMB.

Ouche

amont

- → Objectif PDM de réalisation d'une étude de définition d'un programme d'action sur le Chamban : Définition et mise en application du programme d'action. (Accompagnement AE-Réaion : 50% -30% pouvant évoluer sur les travaux)
- → Dégager des priorités sur les affluents de l'Ouche en prenant en compte les espèces protégées : Aubaine (Accompagnement Région : 80%)

- → Objectif PDM de restauration de la continuité longitudinale sur les secteurs classés en liste 2 :
- Poursuite de l'aménagement des anciennes zones de remous suite à l'abaissement des déversoirs de Gissey et Velars-sur-Ouche. (Accompagnement AE-Région : 50% -30%)
- Accompagnement technique et financier pour les ouvrages pour lesquels l'arasement est exclu pour des raisons géotechniques. (Accompagnement AE-Région: 50% -30%)
- → Dégager des priorités sur les affluents de l'Ouche en prenant en compte les espèces protégées : Douix + Prâlon puis Gironde + Sirène (Accompagnement Région : 80%)
- → Gestion durable de la ripisylve et libre écoulement : Poursuite des interventions pluriannuelles d'entretien de la ripisylve sur l'Ouche + Elargissement aux affluents a minima pour le libre écoulement.

(Accompagnement AE : 30% conditionnés par les autres opérations)

Le rapport financier

Compte administratif 2020

Compte administratif 2020

	Dépenses de fonctionnement 2020			Recettes de fonctionnement 2020	
Article	Libellé	Réalisé 2020	Article	Libellé	Réalisé 2020
	Opérations réelles			Opérations réelles	
011	Charges à caractère général	84 245,13	74	Dotations et participations	363 965,62
Chap 012	Charges de personnel et frais assimilés	203 519,36		Total des recettes réelles	363 965,62
Chap 65	Autres charges de gestion courante	39 893,83		Opérations d'ordre	
Chap 66	Charges financières		042	Opérations d'ordre de transfert entres sections	17 499,00
6711	Charges exceptionnelles	973,80		Total des recettes d'ordre	17 499,00
	Total des dépenses réelles	328 632,12			
	Opérations d'ordre				
Chap 023	Virement à la section d'investisssement				
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entres sections	42 387,68			
	Total des dépenses d'ordre	42 387,68			
TOTALD	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	371 019,80	TOTAL	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	381 464,62
	Dépenses d'investissement 2020			Recettes d'investissement 2021	
Article	Libellé	Réalisé 2020	Article	Libellé	Réalisé 2020
	Opérations réelles		R001	Résultat d'investissement reporté	
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	1		Opérations réelles	
Chap 20	Immobilisations incorporelles	36 106,11	Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	432,00
			Chap 13	Subventions d'investissement	47 215,14
Chap 21	Immobilisations corporelles	93 889,40		Total des recettes réelles	47 647,14
	Total des dépenses réelles	129 995,51		Opérations d'ordre	
	Opérations d'ordre		Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre de transfert entres sections	17 499,00	040	Opérations d'ordre de transfert entres sections	42 387,68
	Total des dépenses d'ordre	17 499,00		Total des recettes d'ordre	42 387,68
TOTAL	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	147 494,51	TOTA	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	90 034,82

Conclusion

L'année 2020 a connu un étiage plus marqué qu'en 2019, qui a également conduit à l'observation des assecs des cours d'eau du bassin versant. La précocité du déficit pluviométrique du printemps a été source d'inquiétude et les précipitations de mai, bien que très supérieures aux normales, n'ont pas vraiment bénéficié aux milieux aquatiques.

Le programme d'entretien de la végétation de l'Ouche a été conduit par l'animateur SAGE, sur le secteur de l'Ouche en amont de Gissey-sur-Ouche, la Vandenesse et le ruisseau de Commarin, avec l'avancement de la dernière tranche afin de terminer le programme dans les délais prévus par la Déclaration d'Intérêt Général.

L'impact de la situation sanitaire du pays, avec les différentes mesures prises (confinement, distanciation, restrictions diverses), a bloqué l'installation attendue de la nouvelle Commission Locale de l'Eau. Cette situation a toutefois été mise à profit pour développer la connaissance du fonctionnement du bassin, et plus particulièrement son comportement en fonction de sa première ressource, les précipitations, permettant d'étayer des arguments pour une gestion prospective de la ressource.

L'arrêt des projets de restauration des espaces latéraux de l'Ouche à Varanges et Tart-le-Bas a permis de prendre de l'avance sur la construction du prochain contrat de milieu 2022-2024 qui devra être signé courant 2021.

Enfin, le syndicat de la Tille Vouge Ouche (SMTVO) est créé, à compter du 1^{er} janvier 2021, par arrêté préfectoral du 28 décembre 2020. Il est issu de la fusion du Syndicat du Bassin de la Vouge, du Syndicat du Bassin de l'Ouche, du Syndicat de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle et du Syndicat de la Tille, de la Norges et de l'Arnison.

